



Master Langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures étrangères. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02041797

HAL Id: hceres-02041797

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041797>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures étrangères

- Université de Franche-Comté - UFC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues et cultures étrangères* proposé par l'Université de Franche-Comté est piloté par l'Unité de Formation et de Recherche Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société (SLHS) en collaboration avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Besançon. Il est décliné en deux spécialités : *Langues et études culturelles* (LEC) et *Traitement automatique des langues* (TAL), qui proposent chacune un parcours recherche et un parcours professionnel.

La spécialité *Langues et études culturelles*, ouverte en allemand, anglais, espagnol et italien, approfondit les disciplines de toute formation universitaire en langue : la linguistique, la civilisation, la littérature et les arts visuels. Elle se distingue toutefois d'autres formations similaires par son orientation « études culturelles » (cultural studies). Elle ouvre vers les métiers de l'enseignement, de la traduction, de la communication et de la culture comme le spécifie la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation.

Le programme de la spécialité *Traitement automatique des langues*, fortement interdisciplinaire, s'articule autour des domaines des langues, des mathématiques, de l'informatique et des sciences du langage. Il a été conçu pour répondre aux besoins des entreprises et organismes du secteur du traitement automatique des langues et de l'ingénierie linguistique.

Les deux spécialités fonctionnent selon la même organisation en quatre semestres de cinq unités d'enseignement (UE) chacun, dont le dernier est consacré soit à un stage en entreprise en France ou à l'étranger, soit à la rédaction d'un mémoire de recherche, en fonction du parcours choisi par l'étudiant (professionnalisant ou recherche). Chaque semestre représente 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

Il n'y a pas d'enseignements communs aux deux spécialités, à l'exception d'un module transversal de langue vivante 2 et de culture générale proposé du semestre 1 au semestre 3. La spécialité *Langues et études culturelles* mutualise des enseignements d'allemand, italien et espagnol avec les masters *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* (MEEF) de l'Université de Franche-Comté. Des mutualisations avec le master *MEEF*, parcours *Allemand* de l'Université de Bourgogne sont envisagées pour le parcours *Allemand*. La spécialité *Traitement automatique des langues* propose ses UE de traitement automatique des langues à la spécialité *Langues et études culturelles* du master *Langues et cultures étrangères*.

La mobilité internationale est inscrite dans les programmes des deux spécialités : en *LEC*, les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année dans une université étrangère. En spécialité *TAL*, les étudiants peuvent opter pour le parcours international et passent alors une année à Besançon et l'autre année dans une université étrangère partenaire de la formation. La participation de la formation au programme Erasmus Mundus Joint Master Degrees (JMD) permet aux étudiants de *TAL* de séjourner trois mois dans un pays non-européen.

Synthèse de l'évaluation

Le master *LCE* est bien positionné dans son environnement régional et national, avec deux spécialités sans équivalent dans le périmètre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC). La formation est cohérente, progressive et ses objectifs et débouchés sont clairement identifiés. La lisibilité de l'offre en spécialité *LEC* est cependant compliquée par la division en parcours correspondant aux différentes langues, et ce au sein même de certaines UE du tronc commun.

L'adossement à la recherche est solide dans les deux spécialités. Les étudiants sont formés à la méthodologie de la recherche par des modules spécifiques à chaque semestre et ils doivent rédiger un mémoire de recherche aux semestres 2

et 4. Dans la spécialité *TAL*, dont le programme est porté par le Centre de recherche en Linguistique et Traitement Automatique des Langues Lucien Tesnière (EA 2283), les étudiants de la spécialité participent aux séminaires et travaux de l'équipe de recherche.

Les liens entre la spécialité *TAL* et le monde socioprofessionnel sont très étroits : le programme a été conçu en concertation avec des entreprises du secteur et le conseil de perfectionnement de la spécialité compte parmi ses membres des représentants des entreprises partenaires de la formation. La spécialité *LEC*, plutôt orientée vers la recherche, n'a établi que très peu de liens avec le monde socioprofessionnel, ce qui la prive d'une ouverture sur la diversité des métiers qui seraient accessibles aux étudiants. Les maquettes de chacune des spécialités prévoient un parcours professionnalisant avec un stage en entreprise obligatoire au semestre 4.

Chaque spécialité possède sa propre équipe pédagogique. Les enseignants et enseignants-chercheurs sont tous rattachés à l'UFR SLHS. L'équipe pédagogique de la spécialité *LEC* apparaît solide et bien structurée, mais elle ne compte aucun intervenant extérieur. De nombreux enseignants assument par ailleurs des tâches de coordination d'enseignements ou de programmes d'échanges. L'équipe pédagogique de la spécialité *TAL* est très réduite, mais fortement investie dans le fonctionnement et le rayonnement de la formation et dans l'équipe de recherche qui la porte. Elle compte trois intervenants extérieurs (un docteur-ingénieur, un enseignant du second degré et un ingénieur de recherche), tous docteurs dans le domaine du traitement automatique des langues.

La formation montre une bonne ouverture à l'international. Le cursus de chaque spécialité prévoit un séjour d'études ou un stage dans une université étrangère partenaire pour les étudiants qui le souhaitent, mais ce séjour n'a de caractère obligatoire que pour les étudiants du parcours professionnalisant en *LEC*. La spécialité *TAL* s'inscrit dans un réseau international d'universités proposant des formations similaires et participe au programme Erasmus Mundus/Joint Master Degrees (JMD) qui permet aux étudiants d'obtenir un double diplôme.

En termes d'effectifs, la spécialité *LEC* bénéficie de l'attractivité du parcours *Anglais*, qui représente la majorité des étudiants de la spécialité. Dans les parcours en allemand, espagnol et italien, les effectifs ont connu une baisse significative du fait de la concurrence des masters *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* (MEEF). Malgré un vivier de recrutement varié (licences en langues vivantes, informatique, sciences du langage et mathématiques) et une internationalisation croissante de son recrutement, la spécialité *TAL* est confrontée à une diminution de ses effectifs.

Les taux de réussite dans chaque spécialité sont élevés. En *TAL*, sur la période écoulée, environ 50 % d'étudiants chaque année poursuivent leurs études par un doctorat à l'issue du M2. Il n'y a pas de données chiffrées en ce qui concerne la spécialité *LEC*.

Enfin, la formation a récemment mis en place des outils d'autoévaluation : chaque spécialité a son propre conseil de perfectionnement, chargé de contrôler la cohérence des programmes de formation avec les compétences à acquérir et les débouchés professionnels visés. Ces conseils de perfectionnement, très différents dans leur composition et leur fonctionnement, ne sont pas encore pleinement opérationnels.

Points forts :

- Un positionnement des deux spécialités dans leur environnement universitaire régional et national avec mise en œuvre d'une stratégie de différenciation efficace.
- Un adossement solide à la recherche dans les deux spécialités.
- Des équipes pédagogiques bien structurées et investies dans le pilotage de la formation.
- Une ouverture à l'international et à l'interculturel affirmée, notamment dans la spécialité *TAL*, engagée dans de nombreux partenariats internationaux.
- Des liens étroits entre la spécialité *TAL* et les entreprises du secteur, nationales et internationales, et donc une adaptation de la formation à leurs besoins.

Points faibles :

- Des effectifs en baisse en spécialité *TAL* et dans les langues autres que l'anglais en spécialité *LEC*.
- Une faible lisibilité de la distinction entre les différents parcours (recherche et professionnel).

- Une professionnalisation très limitée en spécialité *LEC*.
- Un suivi des diplômés et une évaluation des enseignements par les étudiants en spécialité *LEC* restant à développer.

Recommandations :

Les différences entre les parcours recherche et professionnel de chaque spécialité sont à clarifier pour plus de lisibilité de l'offre.

La place de la professionnalisation dans la spécialité *LEC* doit être renforcée pour élargir les débouchés de ses diplômés.

La mise en place de parcours en formation continue est une piste à explorer pour renforcer l'attractivité de la spécialité *TAL*.

La spécialité *LEC* doit améliorer le suivi des diplômés, l'évaluation des enseignements par les étudiants et renforcer la mobilité internationale.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>LCE</i> se décline en deux spécialités distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Langues et études culturelles</i> (LEC), appuyée sur le champ transdisciplinaire des études culturelles (cultural studies), dont les principaux débouchés professionnels sont les métiers de l'enseignement, de la traduction, de la communication et les métiers de la culture. - <i>Traitement automatique des langues</i> (TAL), qui vise des emplois dans le secteur du TAL. <p>Les deux spécialités n'ont pas de modules communs, mais il y a une UE transversale de langue vivante 2 (LV2) et culture générale du semestre 1 au semestre 3.</p> <p>Chaque spécialité offre un parcours recherche et un parcours professionnalisant. La distinction repose notamment sur le choix entre mémoire de recherche et stage en entreprise.</p> <p>En <i>LEC</i>, les semestres sont composés de deux UE de langue (civilisation, littérature, études de l'image, langue), d'une UE transversale de méthodologie de la recherche, d'une UE d'études culturelles, elles-mêmes divisées en deux parties : un tronc commun en français et des parties par langues, et d'une UE de LV2/culture générale.</p> <p>La spécialité <i>TAL</i> est fortement interdisciplinaire. Elle associe des UE relevant de quatre champs : la linguistique, les langues, les mathématiques et l'informatique.</p> <p>Les fiches RNCP et les suppléments au diplôme détaillent clairement les objectifs définis en termes de compétences et de capacités acquises pour chaque spécialité. Les champs professionnels visés sont bien identifiés.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La spécialité <i>LEC</i>, unique dans l'est de la France, correspond au schéma classique d'un master <i>Langues, littératures et civilisations étrangères régionales</i> (LLCER), mais sa dimension « études culturelles » la distingue d'autres formations similaires, telles que, au sein de la ComUE Université de Bourgogne Franche-Comté, le master <i>Métiers des langues et cultures étrangères</i> de l'Université de Bourgogne, qui porte davantage sur la recherche et la veille documentaire.</p> <p>Des cours sont mutualisés avec le master <i>MEEF</i> en allemand, espagnol et italien du fait des faibles effectifs dans ces langues. En allemand, certains cours sont également mutualisés avec des masters <i>MEEF</i> de l'Université de Bourgogne.</p> <p>La spécialité <i>TAL</i> n'existe pas ailleurs dans la région. Elle a été conçue en</p>

	<p>partenariat avec une dizaine d'universités étrangères, des grandes entreprises françaises et des petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine du TAL. Des représentants des entreprises interviennent dans la formation et sont présents au conseil du master.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique de la spécialité LEC est composée de 26 enseignants-chercheurs et 1 PRAG des sections CNU 10,11, 12, 14, tous rattachés à l'UFR SLHS. Le tableau n'indique pas d'intervenants extérieurs, ce qui prive la formation d'apports qui pourraient être enrichissants. Les responsabilités des UE, des stages, des enseignements transversaux et des relations avec les masters <i>MEEF</i> sont clairement définies et réparties entre les enseignants.</p> <p>Un comité de pilotage réunissant 7 représentants des quatre langues enseignées se réunit régulièrement.</p> <p>L'équipe pédagogique de la spécialité <i>TAL</i> est très réduite et ne compte que 3 enseignants-chercheurs de l'UFR SLHS (tous relevant de la section 7 du CNU) qui assurent plus de 70 % des cours dispensés en M1 et M2. Le reste des cours est assuré par 1 seul intervenant extérieur et 2 autres enseignants.</p> <p>Un comité de pilotage, qui comprend des membres du monde socioprofessionnel, définit les orientations de la formation. Un conseil du master et un conseil de perfectionnement sont également en place, mais les contours de ces différentes instances ne sont pas clairs.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le vivier de recrutement de la spécialité <i>LEC</i> est majoritairement constitué des licences <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales</i> (LLCER) de la région.</p> <p>En 2014-2015, grâce aux inscriptions en anglais (23 sur 31 en M1), la baisse des effectifs, sensible depuis 2013-2014 (-50 % d'inscrits), a pu être limitée. La concurrence des masters <i>MEEF</i> a eu un effet sur le nombre d'étudiants inscrits en <i>Allemand, Espagnol et Italien</i>. Ces parcours ne peuvent désormais exister que grâce aux mutualisations avec les masters <i>MEEF</i>.</p> <p>Les effectifs en M2 demeurent réduits (16 inscrits en 2014-2015 toutes langues confondues). Les taux de réussite sont élevés (sur la période écoulée, les taux de réussite au M2 vont de 60 à 75 %.)</p> <p>Le dossier ne donne pas d'indications sur la poursuite des études en doctorat ou sur l'insertion professionnelle au terme du M2, ce qui traduit un manque de relation entre l'OFVE et les responsables de la spécialité.</p> <p>Pour la spécialité <i>TAL</i>, la formation recrute des diplômés de licence de langues vivantes, sciences du langage, informatique ou mathématiques de l'Université de Franche-Comté et d'autres universités française et étrangères.</p> <p>Les effectifs sont stables depuis plusieurs années (entre 15 et 20 étudiants par année du Master), mais ils ont diminué de près de 50 % depuis la rentrée 2013. Le taux de réussite au M2 avoisine les 90 %.</p> <p>Selon les données de l'OFVE (Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante), le nombre de diplômés ayant poursuivi en doctorat est à peu près égal à celui des diplômés s'étant insérés dans la vie active. Si les chiffres précis ne sont pas fournis, il est indiqué que les étudiants trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention du diplôme.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans les deux spécialités, il existe un parcours recherche, avec des modules de formation à la recherche à chaque semestre et la rédaction d'un mémoire de recherche en M1 et en M2, suivie d'une soutenance.</p> <p>Les liens avec les équipes de recherche ne sont pas équivalents entre les deux spécialités et l'implication des étudiants dans les groupes de recherche est variable.</p> <p>Plusieurs équipes de recherche sont représentées par les enseignants-chercheurs de la spécialité <i>LEC</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRIT. (Centre de Recherches Interdisciplinaires et interculturelles) (+
------------------------------	--

	<p>TAL, nouvellement intégré) EA 3224.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ISTA (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité) EA 4011. - AGIR (Laboratoire Logiques de l'agir, Philosophie) EA 2274. - LSH (Laboratoire des Sciences Historiques) EA 2273. - ELLIADD (Édition, Littératures, Langages, Informatique, Arts, Didactique, Discours). <p>Le dossier indique que la participation des étudiants de <i>LEC</i> aux activités des équipes de recherche (projets, conférences...) n'est pas encore effective. L'équipe pédagogique envisage de la rendre obligatoire.</p> <p>Les étudiants de M1 et M2 de la spécialité <i>TAL</i> participent obligatoirement aux séminaires de recherche du Centre de recherche en Linguistique et Traitement Automatique des Langues Lucien Tesnière (EA 2283), qui porte la formation. Ils travaillent sous la direction d'enseignants-chercheurs dont l'expertise est reconnue nationalement et internationalement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est limitée en spécialité <i>LEC</i> et relativement importante en <i>TAL</i>, même si l'équipe pédagogique compte peu d'intervenants des secteurs professionnels visés.</p> <p>Les fiches RNCP des deux spécialités indiquent précisément la structure de la formation et les compétences acquises au terme de la formation.</p> <p>La spécialité <i>LEC</i> étant principalement orientée vers la recherche, le monde socioprofessionnel n'a pas été associé à l'élaboration de son programme. Néanmoins, sont proposés un séminaire de préparation au stage au semestre 2 et un stage de deux à quatre mois au semestre 4. L'équipe pédagogique envisage d'introduire, pour le prochain contrat quinquennal, un stage obligatoire en M1, ainsi que des interventions de professionnels et une préparation à la vie professionnelle.</p> <p>En spécialité <i>TAL</i>, de grandes entreprises telles qu'Airbus et Nestlé, et des PME ont été associées à la construction du parcours et participent à la formation en accueillant pour leur stage les étudiants du parcours professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les maquettes sont conçues pour permettre aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un stage en M2, mais la place des projets et des stages est inégale en fonction des spécialités.</p> <p>Les étudiants de <i>LEC</i> qui optent pour le parcours professionnel peuvent effectuer un stage de deux à quatre mois au semestre 4. Le stage doit obligatoirement se dérouler à l'étranger et il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à une soutenance.</p> <p>Dans le parcours professionnel de la spécialité <i>TAL</i>, un stage en entreprise est possible en M1 et obligatoire en M2. L'expérience est complétée par la rédaction d'un rapport de stage et par une soutenance, évalués par les enseignants et un représentant de l'entreprise d'accueil.</p> <p>Au cours de la formation, des modules de gestion de projet et de génie logiciel font intervenir des simulations de situations en entreprise et des projets individuels ou de groupe.</p> <p>Le dossier ne donne pas d'informations quant à la proportion d'étudiants optant pour l'option professionnalisante dans les deux spécialités.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le master <i>LCE</i> a naturellement une dimension internationale marquée. Les langues étrangères sont à la fois objets d'étude et langues d'enseignement. La mobilité internationale est inscrite dans le programme de formation.</p> <p>Dans la spécialité <i>LEC</i>, les étudiants peuvent effectuer un semestre ou une année à l'étranger dans un établissement universitaire partenaire après validation d'un programme d'études en adéquation avec celui de l'université d'origine. Cependant, le dossier n'indique pas quels sont les partenaires, ni combien d'étudiants sont concernés chaque année.</p> <p>La spécialité <i>TAL</i> est particulièrement performante en termes de mobilité internationale. Les membres de l'équipe pédagogique sont engagés depuis une quinzaine d'années dans une collaboration avec de nombreux programmes similaires à l'étranger. Les étudiants doivent participer à l'un des 12 programmes d'échanges établis par la formation.</p>

	<p>Il existe aussi une possibilité de parcours international dans le cadre d'un programme Erasmus Mundus JMD, qui inclut une année complète à l'étranger et mène à une double diplomation par les établissements partenaires. Le mémoire est co-encadré par des enseignants de chaque université partenaire et le jury est international.</p> <p>Seuls 1/3 des étudiants optant pour le parcours en France effectuent une mobilité à l'international.</p> <p>Il convient également de noter que les étudiants étrangers représentent 90 % des effectifs en <i>TAL</i>.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les deux spécialités du master sont un débouché intéressant pour les titulaires d'une licence <i>LLCER</i> et des étudiants étrangers issus de formations équivalentes.</p> <p>L'attractivité de la spécialité <i>LEC</i> est moindre pour les langues autres que l'anglais.</p> <p>Outre les étudiants titulaires d'une licence <i>LCE</i>, <i>LLCE</i> ou <i>LLCER</i>, la spécialité <i>TAL</i> peut accueillir des étudiants de licences de sciences du langage, mathématiques ou informatique sous réserve d'un niveau suffisant en langues.</p> <p>Il existe des cours communs avec les masters <i>MEEF</i> pour les étudiants de <i>LEC</i>, ce qui facilite les réorientations. Le dossier n'indique cependant pas de chiffres précis quant à ces réorientations.</p> <p>Dans la spécialité <i>TAL</i>, les étudiants peuvent, en cas de faiblesse des pré-requis, suivre des cours de licence au semestre 1. Des réorientations en master d'informatique ou de langues sont possibles, mais rares.</p> <p>Des dispositifs en faveur de la réussite des étudiants sont en place et efficaces, comme le tutorat par des étudiants de doctorat dans la spécialité <i>TAL</i>.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les dispositifs pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques sont conformes au règlement de l'établissement, mais sont limités. Aucune indication n'est donnée sur le nombre d'étudiants concernés.</p> <p>La formation continue et l'alternance ne sont pas proposées.</p> <p>Les TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) sont mises en œuvre à des degrés divers en fonction des spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en <i>LEC</i>, l'utilisation des TICE repose sur des fonctionnalités de base de la plateforme Moodle : dépôt de ressources et forums de discussion. - en <i>TAL</i>, l'utilisation des TICE fait partie intégrante de la formation : logiciels spécialisés du Centre Lucien Tesnière, fonctionnalités de travail collaboratif, sur la plateforme Moodle notamment. Les étudiants sont également formés en informatique et à la modélisation de dispositifs innovants appuyés sur les TICE.
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants de chaque spécialité sont informés très clairement des modalités du contrôle des connaissances (fascicule, site Web). Le contrôle continu (écrit, oral, projets) et l'évaluation formative et/ou certificative sont privilégiés. Les règles de délivrance des ECTS sont transparentes pour les deux spécialités.</p> <p>La soutenance d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage en fin de cycle donne lieu à une évaluation générale des connaissances et compétences acquises pendant la formation.</p> <p>Pour la spécialité <i>TAL</i>, l'évaluation du mémoire de recherche et/ou du stage (36 ECTS) sert de support à une évaluation transversale par l'ensemble de l'équipe pédagogique.</p> <p>Un jury international est constitué pour les étudiants engagés dans le parcours international de la spécialité <i>TAL</i> (programme Erasmus Mundus JMD)</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation ne propose pas de portefeuille de compétences. Les étudiants ont aisément accès aux descriptifs de formation et au détail des acquis visés. Les suppléments au diplôme indiquent très clairement les unités d'enseignement suivies et les compétences théoriquement acquises</p>

	<p>par les étudiants.</p> <p>Les diverses évaluations tout au long du master permettent d'apprécier l'acquisition progressive des compétences transversales annoncées.</p> <p>Pour chaque spécialité, les acquis visés et les modalités de contrôle des connaissances sont détaillés dans une brochure du master communiquée aux étudiants sur le site internet de la formation ou en version papier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi du devenir des diplômés n'est pas assuré par la formation, mais par l'OFVE. Les responsables de la spécialité <i>LEC</i> reconnaissent qu'ils souhaiteraient avoir plus de contacts avec l'organisme afin de pouvoir interpréter les statistiques.</p> <p>Pour la spécialité <i>LEC</i>, le dossier fournit peu de données : les derniers indicateurs de l'OFVE datent de 2010-2011. L'équipe pédagogique n'est pas investie dans cette démarche.</p> <p>Les données fournies montrent un taux d'insertion professionnelle de près de 50 %. 40 % des diplômés poursuivent leurs études par un doctorat.</p> <p>Pour la spécialité <i>TAL</i>, les indicateurs fournis par l'OFVE pour la période 2010-2014 montrent que chaque année environ 50 % des diplômés de M2 poursuivent en doctorat. Le taux d'insertion professionnelle est pratiquement identique.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La démarche de mise en place d'outils d'autoévaluation dans les deux spécialités du master n'est pas encore aboutie. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour la mention, mais chaque spécialité s'est récemment dotée de sa propre instance. Son mode de fonctionnement et son efficacité n'apparaissent pas clairement dans le dossier.</p> <p>En <i>LEC</i>, le conseil de perfectionnement ne comporte que quatre membres : il n'y a pas d'anciens étudiants et la représentation des milieux socioprofessionnels est limitée au secteur de l'enseignement.</p> <p>En <i>TAL</i>, le conseil de perfectionnement laisse une place conséquente aux représentants du monde socioprofessionnel. Des questionnaires d'évaluation sont distribués à la fin de chaque semestre. Les résultats sont analysés par le conseil du master, où siègent des représentants étudiants. Des ajustements des programmes d'enseignement sont apportés si nécessaires.</p> <p>Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont très variables. Les enseignants peuvent mener une évaluation de leurs enseignements, mais elle n'est pas organisée de manière formelle pour toute la formation. Un questionnaire général sur la formation a été diffusé pour la première fois en 2014-2015. Les résultats ont été transmis pour analyse au conseil de perfectionnement, dans le but d'améliorer les contenus et l'organisation de la formation, mais le dossier n'indique pas quelles mesures correctives ont été prises.</p>

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ


Liste des formations du **champ des Sciences humaines et humanités** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Histoire
L	Histoire de l'Art et Archéologie
L	Information-communication
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
L	Musicologie
L	Philosophie
L	Sociologie
LP	Communication publique
LP	Marketing et communication des organisations du spectacle, de l'évènementiel et des loisirs
M	Histoire, histoire de l'art
M	Information et communication
M	Langues et cultures étrangères
M	Langues étrangères appliquées
M	Lettres, arts, humanités et théâtres du monde
M	Psychologie
M	Sciences du langage
M	Sciences et technologies de l'information et de la communication
M	Sociologie

Fait à Besançon, le 30 juin 2016.



Le Président



Jacques BAHY